

COMME ANTICIPÉ, LE GOUVERNEMENT A REPOUSSÉ LES ORDONNANCES

EGA : pourquoi l'agriculture doit garder espoir

LES FAITS. Initialement annoncées pour le Conseil des Ministres de ce jour, les ordonnances n'ont pas été présentées. Et aucune échéance précise n'a été en réalité donnée par l'exécutif.

Et si ce matin, en quelques secondes, Didier Guillaume, Ministre de l'Agriculture, avait enterré les ordonnances de la loi Alimentation destinées à encadrer à la fois les prix et les promotions... Officiellement, non bien sûr ! Mais, dans les faits, **l'exécutif veut-il encore de mesures dont l'efficacité est loin d'être démontrée ?** Et qui, mois après mois, font de moins en moins l'unanimité...

Davantage d'opposants, mais plus ou moins publiquement.

A l'origine, seuls Michel-Edouard Leclerc et les associations de consommateurs sonnaient la charge. Le premier parce que tout ce qui contraint le prix affaiblit son avantage concurrentiel. Les seconds, eux, craignent l'inflation sur des produits très présents dans les chariots des clients. **Le tout sans garantie de "retour" aux agriculteurs, la théorie du ruissellement n'étant toujours qu'un concept abstrait** que même les avocats des ordonnances ne parvenaient pas à argumenter sérieusement au-delà des incantations plus ou moins courtoises sur les réseaux sociaux. Depuis, Thierry Cotillard (Intermarché)



et Michel Biéro (Lidl) ont publiquement rejoint la fronde. Et, de manière moins visible, le camp agricole s'est également lézardé. D'abord sur la perspective même du ruissellement, probablement au nom du "bon sens paysan" qui conduit à en douter légitimement. Ensuite, car **certaines filières redoutent la limitation des promotions. Elles participent en effet à l'équilibre du marché et au soutien des volumes.** C'est – entre autres – le cas des volailles. D'où la tentation de réclamer des exceptions avant même l'application de la

loi ! Ce qui, outre la séquence "gilets jaunes", a dû convaincre l'exécutif qu'il était urgent... d'attendre.

Le scénario contractuel dispose d'une fenêtre de tir

Sur Cnews, le ministre de l'Agriculture a fixé la prochaine échéance au début de l'année prochaine, "pendant les négociations" a-t-il précisé. En clair, l'arbitre annonce que les règles seront fixées pendant le match et plutôt vers la fin... Qui peut y croire ? Personne de sensé, évidemment ! **S'il s'agit d'un désaveu pour leurs**

représentants, les agriculteurs ont-ils pour autant perdu la partie ? Pas nécessairement... Politiquement, une nouvelle phase peut s'ouvrir. Discrète, souterraine mais évidente. Un "deal" entre l'exécutif et les enseignes : "Obtenez de vos fournisseurs des engagements de revalorisation des matières premières agricoles, plus particulièrement françaises ; et acceptez l'inflation qui en découlera (mais qui sera peu ou prou identique pour tous les acteurs)". **Dit autrement : rendez la loi inutile. Car, in fine, où est l'essentiel : dans l'application d'une loi difficilement applicable ou dans l'atteinte de ses objectifs ?** Sans compter qu'une telle approche contractuelle et non réglementaire ne produirait qu'une inflation ciblée, sur des produits à forte composante agricole. Donc ni sur Ricard, Coca-Cola ou Nescafé.

Olivier Dauvers



VIGIE GRANDE CONSO

Tous les mois,
l'analyse sans concession
du retail et de la consommation

Infos : bazin.caroline@wanadoo.fr

NOUVELLE ÉDITION 2019

À PARAÎTRE

Tranches de vie commerciale, par Olivier Dauvers



Edition **2019**
84 pages - 22 € ttc

Olivier Dauvers vous fait partager une année à **visiter** les magasins, **décoder** les stratégies des enseignes, **éplucher** les prospectus.

Mois par mois, le bêtisier complet de l'année avec les nouvelles enseignes, les bonnes et mauvaises **pratiques merchandising**, les initiatives marketing, etc. Le tout illustré d'**exemples 100 % terrain !**



« Personne ne regarde les magasins comme lui... Et, surtout, n'ose le raconter... »



UN CADEAU ORIGINAL (ET PRO)
POUR VOS CLIENTS, VOS COLLABORATEURS, ETC.



Pour offrir **Tranches de vie commerciale**,
devis sur demande à : caroline.bazin@editionsdauvers.fr